

diants et du public en général. Ces reproductions et d'autres (voir la publication de la Galerie nationale, *Reproductions on Sale and Loan Collections*) sont maintenant en grande demande dans les écoles canadiennes.

La Galerie nationale collabore avec les divisions des beaux-arts et de l'histoire de l'art des universités. Elle joue un rôle de premier plan dans l'organisation de la revue *Canadian Art*, qui fournit une nouvelle source importante de renseignements sur l'art canadien, y compris l'enseignement de l'art.

La Galerie nationale a donc ainsi rempli les stipulations de sa charte qui lui assigne non seulement la garde des collections, mais également "l'encouragement et la culture du goût artistique. . . et de l'intérêt du public canadien aux Beaux Arts, et en termes généraux, la protection des intérêts de l'art au Canada". Dans cet effort elle a été secondée par l'attitude de la population canadienne, qui reconnaît déjà le rôle important que l'art peut jouer dans la civilisation complexe d'aujourd'hui, en fournissant un moyen de communication entre la population, en occupant les loisirs de l'individu tout en lui apportant plaisir et culture, en augmentant le bien-être matériel du pays grâce à l'amélioration des arts industriels.

Musées et galeries de beaux-arts.—L'Annuaire de 1939, aux pp. 1070-1071, donne une liste des musées (y compris les galeries de beaux-arts) au Canada qui emploient un personnel à temps continu; cette liste indique l'espace occupé et la fréquentation quotidienne moyenne de chacun. Le Bureau Fédéral de la Statistique n'a publié aucun rapport détaillé officiel sur ce sujet depuis 1938. Toutefois, en 1945, l'*American Art Annual* (New-York) a publié une liste complète des musées, sociétés et écoles de beaux-arts au Canada.

Section 2.—Recherches scientifiques et industrielles au Canada

Le domaine des recherches scientifiques au Canada est trop vaste pour être décrit en détail dans chaque édition de l'Annuaire; comme le Conseil national de recherches coordonne tous les travaux de recherche, la description de l'évolution et du travail du Conseil semble la matière normale à insérer. Au cours des années de guerre, 1939-45, il a été nécessaire de dévier un peu de la manière régulière de procéder, mais dans cette première édition d'après-guerre de l'Annuaire la méthode régulière est de nouveau suivie.

Les Ministères de l'Agriculture, des Mines et Ressources et des Pêcheries, la Commission des grains et l'Observatoire du Dominion font des travaux de recherche. Ces organismes disposent d'un personnel scientifique permanent et compétent qui fait des recherches dans son propre domaine comme les problèmes du sol, les cultures, l'élevage et l'examen des animaux, la préparation et l'écoulement des produits, la métallurgie extractive et physique, les produits sylvicoles et forestiers, l'hydrographie, la pêche en haute mer et la pêche des mollusques, etc.

La Commission des grains emploie un personnel de 7 chimistes et 21 assistants dans les principaux laboratoires de recherche sur la minoterie, la cuisson, le maltage, etc., tandis que l'Observatoire du Dominion fait des recherches sur la physique solaire, l'astrophysique, la sismologie, le magnétisme terrestre, la gravité et autres sujets.

Les universités font souvent preuve d'une initiative hardie dans l'exploration du domaine des recherches scientifiques; mais, avec l'outillage limité à leur disposition, il n'est pas toujours facile de mener leurs découvertes à bon terme. Les laboratoires du gouvernement et des industries sont souvent capables de reprendre les travaux là où les universités les ont laissés et de les poursuivre.